



Papier pas tres clair au sujet d un prétendu partage provisoir de

Par **jeanjacques2**, le **06/10/2014** à **22:18**

depuis le mois de juin ma femme ma demande le divorce mais je lui ai dit que je ne me sentais pas prêt a l'accepter depuis elle a été voir un avocat et a fait faire un papier qui lui a coûté 700 euro ou il est marqué qu'elle demandait la jouissance de la maison et du mobilier pour une durée de 30 mois en me disant que ce n'était pas une procédure de divorce juste un arrangement provisoire. le souci est que ce papier est intitulé procédure en divorce avec dessous l'article 251. puis je la croire?
Bonjour, La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci". Merci pour votre attention...

Par **ElianeTarn**, le **17/10/2014** à **19:49**

Bonsoir, J'ai des doutes certains ; montrez ce papier à un avocat qui saura confirmer ou non les termes de ce courrier. Bon courage

Par **moisse**, le **17/10/2014** à **19:54**

Bonsoir, Il s'agit d'une requête initiale devant le juge pour ouvrir la procédure de divorce.
==code civil art.251
L'époux qui forme une demande en divorce présente, par avocat, une requête au juge, sans indiquer les motifs du divorce.
==

Par **ElianeTarn**, le **17/10/2014** à **20:55**

Bonsoir, c'est ce que je pensais mais je n'osais le dire.